

## Annonce légale

DATE DE PARUTION 08-04-2022

RÉFÉRENCE 22EJ09393

DÉPARTEMENT DE PARUTION 33

CATÉGORIE FORFAITS CONSTITUTIONS (obligatoire au  
1er Janvier 2021)

SUPPORT Echos-Judiciaires.com



Lien de publication

<https://www.echos-judiciaires.com/annonces-legales/22ej09393/>

### MAB BOX

Société civile immobilière  
au capital de 1.000 euros  
Siège social : 20 rue Neuve  
33000 BORDEAUX  
RCS BORDEAUX EN COURS DE CONSTITUTION

### Avis de constitution

Statuts signés le 06.04.2022 à BORDEAUX

Forme : Société Civile Immobilière

Dénomination : MAB BOX

Siège social : 20, rue Neuve à BORDEAUX (33000)

Objet : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers ; vente de tous immeubles et biens immobiliers à titre exceptionnel ; la location, la prise à bail, l'achat, la revente exceptionnelle de biens mobiliers ou immobiliers, terrains nus constructibles ou non, agricoles, viticoles, industriels.

Durée : 99 années

Capital : 1.000 €uros

Gérance :

- Monsieur Michaël BARSE, né le 02 décembre 1983 à LIBOURNE (33), demeurant à JUGAZAN (33420) ? 38, Labrie et Monsieur Anthony BESSE, Né le 11 Aout 1990 à LIMOGES (87), demeurant à BORDEAUX (33000) ? 15, Impasse Fauré.

CESSION DE PARTS :

1 - La cession des parts sociales est effectuée par acte authentique ou sous seing privé.

Toute cession doit, conformément à l'article 1690 du Code civil, être signifiée à la Société ou acceptée par elle dans un acte authentique. La cession n'est opposable aux tiers qu'après accomplissement de ces formalités et dépôt au Registre du Commerce et des Sociétés de deux copies de l'acte authentique ou de deux originaux de l'acte sous seing privé de cession.

2 ? Les parts sociales ne peuvent être cédées, y compris entre associés, conjoints, ascendants et descendants qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés.

Immatriculation au RCS de BORDEAUX.